

FERMETURE DU RESEAU TELECOM CUIVRE

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Le réseau cuivre sera définitivement fermé à Barbazan-Debat en janvier 2026. Si vous êtes toujours connecté à ce réseau¹, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre² pour éviter une coupure de vos services à cette date.

Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ... Des solutions existent pour chacune de ces situations

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture³.

Comment vont se dérouler les opérations ?

Au plus tard le 31 janvier 2026, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après le 31 janvier 2026. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre⁴. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prêter attention à ces communications.

Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des **débits plus élevés** que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le **signal est de meilleure qualité** pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de **nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure**.
- La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une **plus grande pérennité**.
- Et enfin, la fibre offre de **meilleures performances énergétiques** : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe⁵.

¹ Si vous ne savez pas répondre à cette question, contactez votre opérateur de téléphone fixe et/ou internet

² Pour les locaux qui ne pourront être rendus éligibles à la fibre optique, des solutions alternatives performantes seront proposées par les opérateurs.

³ En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le ou les opérateurs de vos services de télécommunications fixes

⁴ Ou autre solution alternative.

⁵ Enquête Arcep, « Pour un numérique soutenable », édition 2022. Disponible ici :

https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/enquete-PNS-edition2022-infographie_avril2022.pdf